



L'ÉCHO DE VILLEROY

Pour d'autres renseignements sur Villeroy, visitez le site www.municipalite-villeroy.ca !

CONCOURS « SAUVER UN BÂTIMENT DE CHEZ VOUS »

La population invitée à voter en grand nombre

La Coopérative de solidarité en développement local de Villeroy invite toute la population à participer au concours populaire « Sauvez un bâtiment de chez vous ». Le concours offre la possibilité d'obtenir une bourse d'une valeur de 20 000 \$ pour la restauration d'un bâtiment patrimonial.

Le concours se déroule actuellement sur le site Internet de la chaîne Historia. Les gens sont invités à répondre à quelques questions en lignes.

La Coopérative travaille à développer un projet majeur afin de trouver une nouvelle orientation à l'ancien presbytère, tout en ayant le souci de conserver l'aspect patrimonial du bâtiment. Avec un promoteur privé, une boulangerie-pâtisserie artisanale, un gîte du passant avec table champêtre seraient opérés dans l'ancien presbytère.

Plus il y aura de mobilisation autour d'un projet et plus ce sera un facteur important dans le choix des finalistes. Il suffit de répondre en ligne à quelques questions et vous serez invités à fournir une photo du bâtiment à sauver. À cette fin, vous êtes invités à communiquer par courriel à coopsvdlv@ivic.qc.ca pour obtenir la photo du presbytère.

Pour participer : http://concours.historiatv.com/concours/sauvez_un_batiment_de_chez_vous/

Merci de votre collaboration!

SALLE FIRMIN-ROY

Trois événements à ne pas manquer

Trois activités sont à venir à la Salle Firmin-Roy :

Le vendredi 29 octobre 2010, la population est invitée au **Super Party d'Halloween** dès 20 h. Le coût d'entrée sera de 5 \$ pour les 18 ans et plus. Il y aura des prix de présence.

Le 20 novembre prochain, l'entreprise « Aux délices de chez nous » proposera un **souper suisse**. Les gens seront attendus à 18 h. Le coût sera de 18 \$ par personne.

Puis, le 11 décembre 2010, vous êtes conviés à la **Foire du cadeau et des artisans**, entre 10 h et 16 h.

Pour de plus amples renseignements à propos de ces activités ou pour se procurer des billets, il suffit de communiquer au 819 385-4766 ou par courriel à coopsvdlv@ivic.qc.ca.

La Sûreté du Québec vous informe...

L'ALCOOL AU VOLANT C'EST... MORTEL!

Cela, vous le savez déjà, on le dit et le redit sans cesse. Différentes organisations, dont la Sûreté du Québec, mettent beaucoup d'énergie dans les campagnes de prévention et de sensibilisation sur la conduite en état d'ébriété.

Malgré l'amélioration des derniers bilans routiers, la capacité de conduite affaiblie par l'alcool demeure encore la principale source de collisions.

Si vous décidez de fêter en prenant de l'alcool, prévoyez votre retour. C'est si simple! Prenez un taxi ou prenez l'autobus, retournez avec un conducteur sobre, ayez recours à un service d'accompagnement (ex : Opération Nez rouge) ou même restez à dormir chez vos amis. Tellement de possibilités sont à votre portée. Pourquoi vous entêter à vouloir prendre le risque d'une suspension ou d'une révocation de permis de conduire, de l'ouverture d'un casier judiciaire ou même de mettre votre vie en danger et celle de tous ceux qui seront sur votre passage?

Rien ne peut éliminer l'effet de l'alcool mis à part le temps d'assimilation et d'élimination. L'alcool atteint rapidement le système nerveux central, centre de décision et de coordination musculaire. Voilà donc pourquoi le comportement en est vite affecté. Malgré les croyances, l'alcool est un dépresseur et non pas un stimulant. Ses effets nuisent à la conduite d'un véhicule tout comme les drogues et certains médicaments.

Les peines minimales prévues au *Code criminel* sont les suivantes :

- Première sanction : une amende minimale de 1000\$, une interdiction de conduire d'une période minimale de 1 an en plus de la période d'emprisonnement à laquelle vous pourriez être condamnés.
- Deuxième sanction: un emprisonnement minimal de 30 jours et une interdiction de conduire d'une période minimale de 2 ans;
- Pour chaque sanction subséquente : un emprisonnement minimal de 120 jours et une interdiction de conduire d'une période minimale de 3 ans.

Un taux d'alcoolémie dépassant les 160 mg d'alcool par 100 ml de sang amène la saisie immédiate de votre véhicule pour une durée de 30 jours, et ce dès lors de l'événement. De plus, la saisie de véhicule motorisé à titre de bien infractionnel dans le cadre d'une enquête de capacité de conduite affaiblie par l'alcool est légale.

Donc, ne vous croyez pas à part des autres : l'alcool modifie vos réflexes et vos capacités. Vous n'avez pas les moyens de prendre le risque de conduire et de subir ou de faire subir les conséquences. Avant de « prendre un coup », prenez quelques secondes pour y réfléchir et prévoyez votre retour.

Il est possible d'avoir du plaisir de façon responsable et sécuritaire.

Sgt Onil Lebel, SQ de L'Érable

Un moteur de recherche sur les ressources jeunesse

Le Forum jeunesse Centre-du-Québec est heureux de lancer son tout nouveau moteur de recherche sur les ressources d'aide disponibles pour les jeunes de la région. Ce moteur de recherche recense plus de 300 organismes qui œuvrent auprès des jeunes sur le territoire du Centre-du-Québec. Plus d'une quarantaine de thématiques reliées aux jeunes y sont touchées. Le moteur de recherche est disponible sur la Toile jeunesse au www.toilejeunesse.qc.ca dans la section Ressources d'aide jeunesse.

L'idée de créer un moteur de recherche est né du désir du Forum jeunesse de mieux informer et outiller les jeunes, les parents et les intervenants du milieu sur les ressources disponibles au Centre-du-Québec. Il est donc un outil incontournable pour les jeunes qui souhaitent recevoir des services, peu importe la problématique vécue, mais aussi pour les intervenants du milieu qui désirent référer des jeunes vers d'autres organismes.

Le moteur de recherche est très facile d'utilisation et très complet. Il est possible d'y réaliser des recherches de ressources par MRC, par thème ou par mot-clé, mais aussi d'impliquer plus d'un critère de recherche. Par exemple, il est possible de trouver des ressources disponibles dans la MRC de Drummond qui traitent de la thématique Développement local et régional. Chacun des organismes possède sa fiche qui comprend ses coordonnées complètes, une brève description de sa mission, ses heures d'ouverture (si disponibles) ainsi que les MRC desservies et les thématiques couvertes par l'organisme.

Une campagne a été réalisée au cours des mois d'août et septembre afin de mettre à jour les informations concernant chacun des organismes. Les organismes n'ayant pas encore transmis les modifications les concernant ou ne se trouvant pas encore dans le moteur de recherche sont invités à communiquer avec le Forum jeunesse par téléphone au 819 478-1717, poste 225, ou par courriel à toilejeunesse@centre-du-quebec.qc.ca.

Rappelons que le Forum jeunesse Centre-du-Québec a pour mandats de favoriser la représentation des jeunes en région au sein des principales instances locales, régionales et nationales; d'encourager et de maintenir la concertation des jeunes en région; d'exercer un rôle-conseil en matière de jeunesse auprès des partenaires régionaux et de gérer le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ). Il est également un lieu d'apprentissage privilégié de l'exercice de la citoyenneté et de préparation de la relève pour les instances décisionnelles. Il est la voie vers le changement et l'action « PAR ET POUR LES JEUNES » du Centre-du-Québec.

Rappel

VIE ACTIVE

« Vie active » a débuté récemment sa nouvelle session. Mme Liliane Searles vous invite à vous joindre au groupe à tout moment. L'activité a lieu tous les mardis dès 9 h 15 à la Salle municipale de Villeroy. Bienvenue à tous

CENTRE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE À INTERNET

Ouvert tous les lundis de 18 h 30 à 20 h. Le mardi sur appel seulement. Carte obligatoire à la première visite au coût de 5,00\$. Ensuite, les frais sont de 1,00\$ l'heure.

NOVEMBRE 2010

DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
	<u>1</u>	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	<u>20</u>
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Babillard

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 1^{er} novembre 2010
19 h 30 à la Salle de l'école

SOUPER SUISSE

Samedi 20 novembre 2010
18h à la Salle Firmin-Roy (voir page 1)

Horaire des messes

PAROISSE SAINT-PHILÉAS DE VILLEROY

MESSE DU DIMANCHE :

La célébration est maintenant à 9 heures.

MESSE SUR SEMAINE :

Tous les JEUDIS à 9h à la sacristie.

Date de tombée des textes

Vous avez jusqu'au lundi 15 novembre 2010 pour faire parvenir vos textes pour le prochain numéro. Veuillez noter que la parution de décembre couvrira également les activités pour janvier 2011.

Rappel aux organismes

N'hésitez pas à nous faire connaître à l'avance vos activités à venir. Nous les afficherons sur le site Internet de la municipalité, soit dans le calendrier annuel. Merci de votre collaboration!

Marché public de Noël, Salon des artisans et Foire du cadeau

Plus de 300 idées cadeaux :

produit agroalimentaire
et artisanat



Dimanche 28 novembre
9 h 30 à 17 h

Carrefour de l'Érable à
Plessisville

Dimanche 11 décembre
10 h à 16 h

Salle Firmin-Roy (église) à
Villeroy

UNE INVITATION DE LA

Coop de solidarité du Marché public
de l'Érable : 819-362-0534

Corporation Villeraïne St-Philias :
819-385-4766